

17 Février 1909

JEAN CALVIN

réformateur de Genève et bienfaiteur des Vaudois

Quatrecentième anniversaire de sa naissance



Publié par la SOCIÉTÉ d'HISTOIRE VAUDOISE
pour les enfants des Vallées.

— 17 FÉVRIER 1909 —

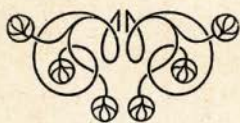


JEAN CALVIN

réformateur de Genève et bienfaiteur des Vaudois



Quatrecentième anniversaire de sa naissance



*Publié par la Société d'Histoire Vaudoise
pour les enfants des Vallées.*



Chers enfants des Vallées,

Cette année encore la **Société d'Histoire Vaudoise** s'accorde le plaisir modeste, mais réel, de vous offrir un petit livre à l'occasion du 17 Février et aussi pour rappeler le quatrecentième anniversaire de la naissance du grand réformateur JEAN CALVIN (10 Juillet 1509).

Nous avons plusieurs gravures et médaillons avec l'image de Calvin ; partout sa figure nous paraît rébarbative et les traits sévères et durs ; mais c'est ici le cas de répéter qu'il ne faut pas se fier aux apparences. Sous ces dehors rigides et sévères il y avait un cœur rempli d'amour pour les enfants et pour la jeunesse, un cœur d'or rempli de tendresse et de délicatesse féminines exquises pour les jeunes huguenots persécutés et qui trouvaient à Genève un asile béni et chéri auprès du Réformateur et de sa digne épouse Idelette de Bure.

Calvin eut trois enfants qui moururent en bas âge ; cette épreuve fort pénible, ne l'empêcha pas de s'occuper sans cesse des autres avec une ardeur et une affection infatigables, aussi pouvait-il s'écrier : « Si Dieu ne m'a pas accordé des enfants, n'ai-je pas des milliers d'enfants dans le monde chrétien ? »

Chers enfants des Vallées, lisez donc avec attention et avec profit le beau récit de M.r le D.r T. Gay ; vous y verrez l'exemple d'un travailleur indomptable malgré sa chétive santé, d'un serviteur fidèle de Dieu, du grand Dieu de nos pères, persécutés, et d'un converti à Jésus-Christ, subitement comme Saint-Paul, resté, jusqu'à la mort, inébranlable dans sa foi, malgré les séductions de sa grande science et les hostilités du monde.

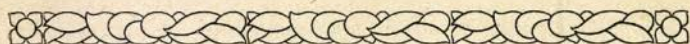
Calvin, Farel, Viret, le trio vibrant et prodigieusement actif de Genève, ont beaucoup aimé notre église Vaudoise. Que leur mémoire soit bénie et vénérée dans nos Vallées par vous, chers enfants et chers jeunes gens, qui êtes la couronne fleurie et l'espérance joyeuse de notre chère Eglise.

Turin, 17 Février 1909.

L. Longo

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE VAUDOISE





JEAN CALVIN

RÉFORMATEUR DE GENÈVE

et

BIENFAITEUR DES VAUDOIS

Une grande fête protestante va se célébrer cette année à Genève; c'est celle du quatrecentième anniversaire de la naissance de **Jean Calvin**, qui fut un pasteur distingué, auquel Dieu accorda l'honneur de faire de Genève la glorieuse forteresse de la religion évangélique.

Nous voulons, nous aussi, cette année, rappeler l'histoire de cet éminent serviteur de Dieu, parce qu'il a puissamment travaillé à faire triompher l'évangile que nos pères étaient seuls à posséder et à suivre avant qu'il naquît; et aussi parce que, tout en consacrant ses forces spécialement à Genève, il ne négligea pas d'aider vaillamment nos pères dans des moments critiques de leur histoire.

Genève honore Calvin comme son *Réformateur*, parce qu'il la tira des ténèbres du catholicisme Romain. Nous honorons Calvin comme notre *Bienfaiteur*, parce qu'il aida nos pères à maintenir et à propager la religion évangélique qu'ils avaient depuis des siècles. Nous verrons donc d'abord ce que fut et ce que fit Calvin comme Réformateur de Genève et ensuite ce qu'il fit comme Bienfaiteur des Vaudois.

1. - Calvin réformateur de Genève.

Calvin naquit et fut élevé dans la religion catholique romaine; mais un jour vint où il se convertit à la religion évangélique et se consacra tout entier à l'établir solidement dans

la ville de Genève et à la propager au dehors. Il y a donc trois périodes bien marquées dans sa vie.

1. **Calvin catholique.** Jean Calvin naquit le 10 Juillet 1509, en France, à Noyon, ville de la région appelée la Picardie. Son père, qui était notaire de l'évêque, s'appelait Gérard *Cauvin*. Ce fut Jean qui, s'étant mis plus tard à écrire des livres en latin, donna à son nom une forme latine et se signa *Calvinus*, d'où est venue la forme actuelle de son nom, *Calvin*. Sa mère, qui s'appelait Jeanne Lefranc, l'habituait à toutes les pratiques de la religion catholique. Il reçut la meilleure instruction que le collège de Noyon pût donner, et suivit chez le comte Mommor, avec les fils de celui-ci les leçons de professeurs distingués.

Son père désirant qu'il devint prêtre, parce que cette carrière promettait de lui faire gagner beaucoup d'argent, obtint pour lui dès l'âge de douze ans les revenus d'une place de prêtre, et notre adolescent reçut la tonsure qui en faisait un futur membre du clergé romain. Il l'envoya alors étudier à Paris. Jean logea d'abord chez son oncle Richard Cauvin chaudronnier, et puis fut reçu au *Collège de La Marche*. Ici il eut pour professeur Maturin Cordier, auquel il voua une si affectueuse reconnaissance que plus tard, devenu célèbre, il écrivait : « Si la postérité pourra recueillir quelque fruit de mes œuvres, qu'elle sache que pour la plus grande partie, elle le doit à Maturin Cordier ». Ce fut de Cordier en effet que Calvin apprit si bien le latin que l'on a dit qu'il l'écrivait aussi bien que Cicéron ; et le témoignage qu'il lui rend fait honneur autant à l'écolier qu'au maître, car il montre que Calvin n'était pas un élève ingrat.

De ce premier collège, Calvin passe à un autre supérieur ; et le voilà prêt à recevoir les ordres et devenir prêtre effectif, quand tout à coup son père lui impose d'y renoncer et de se mettre à étudier le droit, parce qu'il croit que les avocats peuvent s'enrichir encore plus que les prêtres.

Le jeune Calvin quitte donc Paris et va étudier le droit à Orléans d'abord, et ensuite à Bourges, où parmi ses professeurs il eut pour le grec Melchior Wolmar, qui en secret, chez lui, faisait traduire à quelques intimes le Nouveau Testament grec. Calvin fut bientôt admis avec son cousin Robert Olivétan dans ce cercle restreint, et ce fut cette étude du Testament grec qui lui fit voir l'erreur de l'église Romaine et le gagna à l'évangile.

2. **Calvin converti.** C'était en 1529. Calvin avait 20 ans. A peine parvenu à la connaissance de la vérité, il retourne à Paris et y passe trois ans, logé chez Etienne de La Forge, qui devait mourir martyr en 1535, et qui réunissait chez lui en attendant les amis de la réforme. Calvin fut si édifié par la conduite de son hôte et de ses amis, qu'un beau jour il sentit que, non seulement son esprit était convaincu de la vérité de l'évangile, mais que son cœur s'était donné à Dieu et qu'il lui appartenait tout entier. Dieu s'était servi de trois hommes pour le convertir : son professeur Wolmar, son cousin Olivétan et son hôte De La Forge. Ce fut alors que Calvin publia son premier ouvrage, un Commentaire en latin sur le livre de Sénèque « *De la Clémence* », et qu'il amena à l'évangile le recteur de l'Université de Paris, Nicolas Cop, et lui fit prononcer à l'ouverture des cours un discours préparé par lui, dont le caractère protestant était si marqué que Cop et Calvin, menacés de la prison, durent quitter Paris.

Calvin se réfugia d'abord à Nérac à la cour de la reine Marguerite de Navarre qui aimait la réforme, et ensuite à Angoulême chez son ami le chanoine Louis Du Tillet qui alors partageait ses idées.

Entre temps, son père était mort, et Calvin s'en fut un jour à Noyon pour y renoncer formellement aux deux « bénéfices ecclésiastiques » que son père lui avait fait avoir. Il ne voulait plus rien garder absolument de l'église Romaine.

C'était en 1534 ; le discours Cop était oublié et Calvin put retourner à Paris, mais pour peu de temps.

Il y rencontra un incrédule Espagnol, Michel Servet, qui le défia à une dispute. Calvin accepta et au jour fixé attendit en vain son adversaire qui s'était esquivé. Mais il le retrouvera 19 ans plus tard à Genève. L'année suivante, des bûchers s'allumaient à Paris et des réformés y étaient brûlés ; aussi Calvin et Du Tillet durent-ils se réfugier, à Poitiers d'abord, où Calvin prêcha quelque temps dans une grotte, et puis en Suisse dans la ville de Bâle.

C'est dans cet asile sûr et tranquille que Calvin accomplit une des œuvres les plus mémorables de sa vie. Ayant compris que François I a déchaîné la persécution contre les protestants parce qu'on lui a fait croire qu'ils sont des incrédules, des révolutionnaires, des anabaptistes, il écrit une magistrale exposition de la foi protestante et la publie à Bâle cette même

année sous le titre « *Institution de la Religion Chrétienne* » et avec une épître adressée à François I. Ce livre est le chef-d'œuvre de Calvin et fut aussitôt acclamé dans le monde protestant comme une production admirable et providentielle.

Calvin n'avait que 26 ans alors ! Quel exemple de ce que peuvent faire pour le Maître des jeunes gens sincèrement attachés à Lui !

Parmi les admirateurs de l'œuvre de Calvin se trouvait Renée de France, fille de Louis XII, mariée au duc d'Este qui résidait à Ferrara. Calvin et Du Tillet vinrent à sa cour à la fin de 1535 ; c'est alors que se forma entre cette princesse et Calvin une relation qui continua par lettres jusqu'à la mort du réformateur, et contribua puissamment à fortifier Renée dans sa foi, tellement qu'elle y fut fidèle jusqu'à la fin au travers de tant d'épreuves.

De Ferrara, Calvin voulant retourner à sa ville natale, passa par le St-Bernard, ce qui lui permit de prêcher à Aosta sur sa route, si nous devons croire à la tradition locale d'après la quelle, le 8 Mars 1536, la persécution réveillée à Aosta par sa prédication, obligea Calvin à s'enfuir en Suisse. Ce qui est certain c'est qu'il retourna à Noyon afin d'y régler définitivement ses affaires, dans le but de se rendre ensuite à Bâle pour s'y fixer d'une manière stable.

Au mois d'Août il quittait Noyon emmenant avec lui sa sœur Marie et son frère Antoine qu'il avait gagnés à l'évangile ; et ne pouvant arriver à Bâle par l'Allemagne, à cause de la guerre, il se décida à y arriver par la Suisse et pour cela prit la route de Genève, où il arriva vers la fin du mois comptant s'y arrêter fort peu de temps. Mais Dieu avait décidé autrement.

3. **Calvin à Genève.** La ville de Genève venait, grâce aux courageuses prédications du réformateur Farel (le même qui avait pris part au Synode Vaudois de Chanforan en 1532), de se détacher de l'église Romaine et de décider par vote populaire, le 21 Mai 1536, d'accepter la religion de l'évangile. Farel sentait qu'il ne pouvait suffire lui seul à l'immense tâche d'instruire et enraciner toute cette cité dans la Réforme et d'y établir toutes les institutions ecclésiastiques et sociales que cette Réforme exigeait. Aussi cherchait-il anxieusement et demandait-il à Dieu de lui faire trouver l'homme capable d'accomplir cette tâche, quand un jour Du Tillet l'avertit que son

ami Calvin vient d'arriver à Genève, en route pour Bâle. Farel ne perd pas un instant; il court au logis où Calvin était descendu, et le supplie de s'arrêter à Genève pour y travailler avec lui à l'œuvre de Dieu. Calvin, effrayé d'une proposition semblable, qui dérange tous ses plans et lui semble dépasser ses forces, refuse. Alors Farel, prenant le ton d'un prophète, le somme avec véhémence d'accepter l'appel de Dieu qu'il lui adresse; et il finit par céder. Les Genevois furent heureux d'avoir pour pasteur l'auteur de l'*Institution de la Religion Chrétienne*, et Calvin se mit à l'œuvre en expliquant la Bible, dans la cathédrale de St-Pierre, aux foules qui s'y pressaient. Bientôt, s'apercevant que ce peuple, à peine sorti du catholicisme, était encore bien éloigné de la morale pure qui doit accompagner la profession de la vraie doctrine, il prépare avec Farel une confession de foi établissant le lien qui doit exister entre la foi et les bonnes mœurs, la quelle fut approuvée au mois de Novembre par le Grand Conseil et devint loi obligatoire pour la République de Genève. Les punitions qu'elle sanctionnait contre ceux qui offensaient les bonnes mœurs furent appliquées inexorablement dès que le cas se présenta; aussi bientôt il se forma un parti de mécontents qui auraient voulu que la liberté obtenue, en se rendant indépendants du duc de Savoie et du pape, leur permit aussi de se livrer au vice et de vivre contrairement à la morale de l'évangile. On les appela bientôt les *Libertins*; et leur nombre augmenta si vite que aux élections du 3 Février 1538 ils réussirent à avoir la majorité dans le Grand Conseil. Et ces gens prétendaient, tout en vivant comme bon leur semblait, qu'on dût leur donner la communion comme à des vrais chrétiens! Le jour de Pâques de 1538 Calvin et Farel déclarent dans leur sermon qu'ils ne donneront pas la Cène ce jour là pour qu'elle ne soit pas profanée.

Le lendemain, 23 Avril, le Conseil délibère de bannir de Genève ces deux pasteurs et leur collègue Coraud. Calvin en l'apprenant s'écria: « A la bonne heure! si nous eussions servi les hommes, nous fussions mal récompensés; mais nous servons un grand maître qui nous récompensera ». Farel se retira à Neuchâtel et Calvin à Strasbourg, où Bucer le chargea d'organiser la congrégation Française et d'où il eut souvent à partir pour assister en Allemagne à des conférences avec Luther et les autres réformateurs. Ce fut à Strasbourg qu'il épousa (Sept. 1540) celle qui devait être pendant neuf ans sa compa-

gne fidèle et dévouée, la veuve Idelette de Bure. (Elle mourut le 6 avril 1549).

En attendant, à Genève les choses allaient fort mal. Le pape, espérant profiter de cet état de choses pour regagner cette proie, fit écrire aux Genevois par le cardinal Sadolet une lettre fort habile et mielleuse (18 mars 1539) à la quelle on ne savait comment répondre. Calvin y répondit, lui, de Strasbourg, le 1^{er} Septembre, d'une façon si triomphante, que Sadolet se tint coi n'ayant rien à répliquer. Sur ce, les *Libertins* eurent le dessous à Genève en Mai 1540, et le 21 Septembre suivant le Conseil décida de prier Calvin de revenir à Genève.

Calvin hésita et attendit toute une année avant d'accepter son rappel; il fallut rien moins que les pressantes instances répétées, non seulement de Genève, mais des autres cantons protestants, pour l'y décider. Enfin, le 12 Septembre 1541, après trois ans et quatre mois d'exil, il rentra à Genève accompagné depuis Strasbourg par un hérault à cheval, et accueilli avec des transports de joie.

Dès le lendemain il se présenta au Conseil réclamant la prompte rédaction d'*ordonnances ecclésiastiques*, qui furent en effet approuvées dès le 2 Janvier suivant et devinrent la vraie constitution de la République Calviniste et la cause de la grandeur morale que ce petit état sut atteindre. Ces ordonnances établirent le consistoire, formé moitié de laïques et moitié de pasteurs, chargé de veiller sur la foi et sur la conduite de chacun, et pouvant infliger l'admonition privée, ou la censure publique, ou même l'excommunication. Le droit d'infliger des peines corporelles ou pécuniaires était réservé au Conseil, c'est à dire à l'autorité civile, qui se maintint toujours indépendante de l'église et prête à exercer sur elle son action plutôt qu'à subir aucune suprématie de sa part.

Calvin veilla pendant 22 ans à l'exécution de ces ordonnances et à leur action éducatrice sur le peuple Genevois; et le monde put constater qu'elles formaient une population forte et morale capable de résister héroïquement à tous les assauts de ses adversaires et défendre ses libertés.

Comment redire tous ses travaux, toutes ses joies et toutes ses douleurs durant ces 22 ans qu'il fut le maître de Genève tout en servant ce peuple fidèlement dans la plus exemplaire sévérité de mœurs, et dans la pauvreté? (Il ne laissa en mourant que 5 mille francs environ).

Quelle activité littéraire phénoménale ! Il écrivit et publia des commentaires sur toute la Bible (excepté l'Apocalypse) et d'innombrables écrits d'occasion ; il eut une volumineuse correspondance avec les personnages les plus distingués de l'époque, y compris des têtes couronnées et plusieurs martyrs ; et ses œuvres forment une vraie bibliothèque de vingt volumes in 4° !

Quels labeurs il soutint avec son collègue Théodore de Bèze pour la fondation de l'Académie de Genève (5 Juin 1559) et son développement, et pour organiser les églises des Réfugiés sans nombre qui affluaient de toute part dans l'Asile de la liberté !

Quelle affection pour tous ces jeunes gens qui venaient apprendre de lui à connaître et à prêcher les trésors de l'évangile, et qu'il suivait et assistait après leurs études dans les champs les plus divers où ils allaient exercer leur ministère !

Quelles luttes incessantes eut à combattre cet homme ami de la paix et de l'étude, non pas seulement avec la papauté, mais très souvent avec des adversaires acharnés qui surgissaient devant lui dans Genève même, ou venaient du dehors pour le défier ! Pas une fois il ne faiblit, et il les terrassa tous ; aussi bien les Libertins, auxquels il osa refuser la communion (à St-Pierre, le 3 Sept. 1548) couvrant la table sainte de ses bras en face de leur attitude menaçante, que le monstrueux blasphémateur Michel Servet, qui, condamné à mort en France, vint essayer de répandre ses blasphèmes à Genève et, accusé par Calvin, fut par le Conseil condamné au bûcher le 23 Octobre 1553. Hélas ! Calvin et les Genevois étaient sortis de l'église romaine depuis peu de temps et n'avaient pas pu encore se débarrasser de la grave erreur de cette église au sujet du droit de l'Etat à punir de mort les blasphémateurs ! Cet épisode de la vie de notre héros nous montre une fois de plus que Jésus seul a été parfait ; ses serviteurs, même les plus distingués, ont tous commis quelques fautes.

Quelle influence exceptionnellement vaste exerça dans le monde le réformateur de la petite république des bords du lac Léman ! On affluait à Genève de toutes les parties de l'Europe pour entendre ses leçons et voir les fruits pratiques de son œuvre de réforme ; et la conséquence fut que l'on vit bientôt surgir dans d'autres pays des églises réformées du genre de celle de Genève que ses adhérents appelaient *presbytérienne* et que le monde baptisa de suite du nom de *Calviniste*. Des trois

grands types d'église qui surgirent de la Réformation, l'Anglicanisme et le Luthéranisme exercèrent leur influence chacun sur une race ou une nation ; tandis que le Presbytérianisme ou Calvinisme, sortant de son berceau, s'établit en France comme en Ecosse, en Hollande aussi bien qu'en Hongrie. Et c'est de ce type aussi que s'est plus particulièrement rapprochée notre Eglise Vaudoise.

Il est aisé de comprendre qu'un travail si écrasant ne devait pas permettre à un organisme physique faible comme celui de Calvin de parvenir à un âge bien avancé. Il y a lieu même à s'étonner qu'il ait pu arriver à l'âge de 55 ans. A la fin d'Avril 1564, lorsque Calvin ne put plus sortir, le Conseil et les pasteurs de Genève vinrent chez lui recueillir ses dernières recommandations, et le Samedi 27 Mai, à 8 h. du soir, il s'endormait dans la paix du Maître qu'il avait fidèlement servi. Quel deuil pour Genève ! Le lendemain, Dimanche, à 2 heures, eut lieu son ensevelissement au cimetière de Plainpalais. Suivant son désir, aucun monument ne fut élevé sur sa tombe ; seulement, le Mercredi suivant, on écrivit ces mots sur le registre du Consistoire : « *Calvin est allé à Dieu le 27 Mai de la courante année* ».

Calvin n'est plus ; mais son œuvre reste. Demandez-vous quel a été le secret de sa puissance extraordinaire ? C'était sans doute sa foi indomptable et sa communion avec Dieu ; mais c'était aussi son application à l'étude, dès son enfance, qui avait fait de lui un homme capable de la grande œuvre qui plus tard s'offrit à lui. Oh ! l'importance des années d'école !

2. - Calvin bienfaiteur des Vaudois.

Calvin n'a pas été comme Cromwell un chef d'état puissant qui ait pu par ses ambassadeurs nous protéger contre nos persécuteurs ; mais par ses intercessions il a fait agir des princes en notre faveur.

Il n'est pas, comme Farel ou Félix Neff, venu lui-même dans nos Vallées raviver par sa parole la foi de nos pères et réveiller notre église ; mais il nous a envoyé de puissants prédicateurs qui par leur ministère au milieu de nous, et par leur martyre, ont efficacement contribué à rendre notre église héroïque au milieu des persécutions.

Il n'était pas comme Clignet, de Leyde, un Crésus qui pût envoyer à nos Vallées dans la détresse des subsides capables de les sauver de la ruine; mais il a été le premier à nous trouver de riches amis qui ont initié la longue et noble série des généreux secours pécuniaires, lesquels ont permis à travers les âges à notre église de continuer à exister, malgré les continuels désastres qui en menaçaient l'existence.

C'est à ce triple point de vue que Calvin a sa place dans l'Histoire Vaudoise et mérite le titre de *Bienfaiteur des Vaudois*.

1. Intercession de Calvin en faveur des Vaudois.

Les Vaudois de Provence furent les objets de la vive sollicitude de Calvin dès le temps de son séjour à Strasbourg. C'était en Mars 1540, quand la Cour d'Aix commençait sa persécution contre Cabrières et Mérindol; Calvin, qui avait été banni de Genève deux ans auparavant, écrit à Viret toute sa sympathie pour les Vaudois. (Calvini Opera vol. XI, N° 35). Cinq ans plus tard, Calvin, rappelé à Genève depuis trois ans, y apprend à la fin d'Avril les affreux massacres de Cabrières et Mérindol, et aussitôt il en parle au Conseil, le 4 Mai, et part le lendemain envoyé par ce dernier pour intéresser au sort des Vaudois les autres cantons protestants. Le 12 il est à Zurich, où il persuade le Conseil de convoquer pour le 21 à Aarau une assemblée des cantons évangéliques; puis il va à Bâle et Strasbourg et revient à Aarau pour le 21, et y plaide si chaudement la cause des Vaudois que la diète décide d'envoyer une députation à François I pour intercéder en leur faveur. Hélas! malgré tous les efforts de Calvin pour hâter l'exécution de cette décision, elle resta lettre morte. Les Suisses écrivirent bien une lettre au roi, mais celui-ci leur ayant répondu vertement ils n'osèrent plus bouger. En attendant, Calvin accueillait et secourait à Genève les échappés du massacre; et comme, même en 1546, les Suisses n'agissaient pas, il se décida à aller lui-même intercéder auprès du roi; mais étant tombé malade, il dut envoyer à sa place son collègue Viret. Celui-ci partit muni de lettres des Suisses et des princes Allemands, mais ne put rien obtenir du roi pour les Vaudois. Tout le résultat des intercessions protestantes fut que, au moment de sa mort, François I chargea son fils Henry II de laver sa mémoire de cette tache en faisant juger par la cour de Paris les massacreurs des Vaudois. (Voir Ruchat: Histoire de la Réf. en Suisse, tome V, 253 ss. et Arnaud: Hist. des protestants de Provence, vol. I, 81 à 88).

2. Pasteurs envoyés aux Vallées par Calvin. Nous regrettons de ne pas avoir des données complètes sur tous ceux que le Réformateur de Genève envoya dans nos Vallées pour y aider nos Barbes dans la prédication, depuis l'année 1555 (qui fut celle de l'institution du culte public) jusqu'à la fin de sa carrière; mais ceux que nous connaissons, comme nous ayant été envoyés par lui, suffisent à constituer pour nous une grande dette de reconnaissance envers Calvin.

Nous en citerons quatre qui méritent particulièrement d'être rappelés.

Jean Vernou, de Poitiers, était un des premiers disciples de Calvin et avait pris part aux réunions que le jeune réformateur tint en 1535 dans « la grotte de Calvin » près de Poitiers.

En 1555 il était à Genève, et Calvin l'envoya au Pragela d'abord, où il prêcha à Balboutet et à Fénestrelle; après quoi il passa, accompagné de Vaudois munis de bons bâtons, au Val Pérouse et au Val Luserne. Il vit que la moisson était grande mais qu'il y avait peu d'ouvriers; aussi se décida-t-il à aller chercher du renfort à Genève, et au mois d'Août il repartait de cette ville amenant avec lui quatre autres ouvriers de l'évangile. Hélas! ils furent arrêtés en Savoie, et conduits à Chambéry ils y moururent tous sur le bûcher le 31 Août 1555. Il faut lire dans Crespin (fol. 345 à 360) leur glorieux témoignage et la touchante lettre que Calvin leur fit parvenir dans leur prison.

Jean Lauversat, envoyé aussi de Genève en 1555, prêcha quelque temps à Angrogne, d'où il écrivait le 22 Avril qu'ils prêchaient tous les jours dans la maison d'un Barbe et le Dimanche dans une grande cour; il s'établit ensuite à Saint-Germain où il exerça son ministère jusqu'en Avril 1560, époque à la quelle l'inquisiteur Giacomelli, aidé des moines de l'Abbaye de Pignerol, réussit à le faire arrêter par un traître et le fit brûler à petit feu à l'Abbaye, obligeant par comble de cruauté deux Vaudoises de St-Germain, prisonnières, à porter des fagots pour alimenter le feu qui brûlait leur pasteur. (Lentolo, Historia, 152).

Giaffredo Varaglia, fils d'un des capitaines des bandes de pillards qui attaquèrent les Vallées en 1491, au temps de la régence de Philippe II, prédicateur capucin distingué en Italie et ensuite chapelain du nonce papal à Paris, converti et réfugié à Genève en 1556, fut envoyé par Calvin en Mai 1557 à l'église de Saint Jean qui lui demandait un pasteur, et y prêcha avec éloquence jusqu'à ce que, en Novembre, il fut arrêté à Barge

et conduit à Turin où il fut brûlé sur Piazza Castello le 29 Mars 1558. Calvin l'avait en telle affection qu'il lui fit parvenir en Décembre 1557 une touchante lettre dans sa prison de Turin (Voir Gay : *Temples et pasteurs de Saint-Jean*, 102-106 ; Lentolo : *Historia*, 87 à 113).

Sclipline Lentolo, moine Napolitain distingué, évadé des prisons de l'inquisition de Rome et réfugié à Genève en 1558, peu après le martyre de Varaglia, fut envoyé par Calvin à Saint-Jean comme successeur de ce martyr en Octobre 1559. Pendant sept ans il consacra au bien des Vaudois ses talents éminents et leur rendit de grands services, spécialement dans les terribles années 1560 et 1561, traduisant et rédigeant les Confessions et Apologies à présenter au duc, rembarant le jésuite Possevino envoyé pour les séduire, servant avec Gilles des Gilles comme aumônier de la compagnie volante contre les troupes de Trinità, et écrivant sa monumentale « Histoire des persécutions subies par les Vaudois en Provence, Piémont et Calabre, de 1540 à 1561 » ; jusqu'à ce que, banni des Vallées par Castrocaro, il dut se réfugier à Chiavenna où il continua son ministère jusqu'à sa mort arrivée en 1599. (Voir Lentolo : *Historia* - Introduction et Appendice).

Ces noms et ces faits suffiraient déjà pour rappeler quels dons précieux Calvin a faits à nos Vallées ; mais il en est un autre qu'il nous faut mentionner encore afin de mieux marquer toute l'étendue de la sollicitude de Calvin pour les intérêts religieux de nos pères. C'est celui de **Barthélemi Hector**, colporteur Biblique. Ce n'était pas assez d'envoyer aux Vallées des prédicateurs ; Calvin voulut leur fournir en outre un homme qui pût répandre dans leurs demeures des exemplaires de la parole de Dieu et des livres évangéliques. Aussi leur envoyait-il, en Juillet 1555, un de ses convertis de Poitiers qui s'était réfugié à Genève et consacré à l'œuvre du colportage Biblique. Hélas ! au milieu de ses courses dans nos hameaux, Hector ne tarda pas à tomber entre les mains des frères Truchet, seigneurs de Riclaret, qui le firent jeter dans les prisons de Pignerol. Après un premier interrogatoire subi le 8 Mars 1556, il fut envoyé à Turin, où ses fermes dépositions le firent remettre dès la fin du mois à l'inquisition. On lui fit son procès le 27 Avril et on mit tout en œuvre pour obtenir un semblant d'abjuration, lui accordant un délai qui s'étendit jusqu'au 10 Juin. Il resta inébranlable ; on le condamna au bûcher le 19 Juin, et le len-

demain il fut brûlé à Piazza Castello. (V. Muston « Israël des Alpes » I, 205 à 213; Crespin « Histoire des Martyrs » fol. 428).

Quels vaillants héros Calvin a donnés à nos Vallées !

3. Secours pécuniaires procurés aux Vaudois par Calvin. N'oublions pas que le premier secours d'argent mentionné dans nos annales comme parvenu à nos pères de l'étranger, fut celui que Calvin leur fit envoyer par l'église de Genève en 1561, tôt après la fin de la guerre de Trinità qui les avait réduits à la plus grande misère. Et en même temps que ce subside, Calvin leur adressait l'invitation d'envoyer quelques uns des leurs en Suisse, promettant de les recommander aux églises protestantes afin qu'elles donnassent elles aussi leurs offrandes. Et les Vallées ayant suivi ce conseil fraternel et député comme collecteurs le pasteur Claude Berge et R. Chabriol de La Tour, Calvin tint parole, et le 28 Septembre de cette année il recevait cordialement ces délégués à Genève et les munissait de si bonnes recommandations qu'ils pouvaient, de retour à Genève le 16 Janvier 1562, le remercier de l'abondante collecte qu'ils avaient faite en Suisse et en Allemagne. Notre historien Gilles dit : « *Et s'y employa spécialement ce grand serviteur de Dieu Monseigneur Jean Calvin avec grand zèle et charité* » (Gilles I, 311; Jalla et Jahier : *Histoire de l'Eglise de la Tour*, page 18). Calvin mourut deux ans après; mais son exemple fut suivi; et jamais depuis lors, dans les moments critiques de notre histoire, les protestants d'Europe ne manquèrent d'aider nos pères, soit en intercédant pour eux auprès des princes, soit en leur fournissant des pasteurs, soit en les secourant de leurs dons.

Vaudois, associons-nous donc de tout cœur cette année au centenaire de Calvin, et bénissons et glorifions Dieu qui a donné Calvin à Genève comme réformateur et aux Vaudois comme bienfaiteur !

Teofilo Gay.



1000

A decorative blue frame with ornate, symmetrical scrollwork at the corners and midpoints of the top and bottom edges. It encloses the text.

IMPRIMERIE ALPINE
TORRE PELLICE